

#### Mairie de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE

Département d'Eure et Loir Communauté de Communes du Perche 6, Rue de la Mairie -28400 – TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE. Tél. fax : 02 37 52 16 55

E-mail trizay.mairie@wanadoo.fr

Site http://www.trizay-perche.org

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 30 avril 2013

## RELATIONS SOCIALES – SOLIDARITE – VIE ASSOCIATIVE

## Rentrée scolaire 2013

A la rentrée de septembre, le rythme scolaire sera identique à l'année 2012-2013 pour les enseignants et les enfants de l'école primaire du Regroupement Pédagogique de Souancé-Trizay-Vichères (= pas de classe le mercredi matin).

Cantine scolaire : Prix du repas 2€50.

Garderie périscolaire : Prix à la journée de garderie : 1€ (Les inscriptions sont à effectuer à la mairie).

## **Transport Scolaire**

Les parents dont les enfants sont scolarisés dans le primaire à Trizay, Vichères et Souancé sont priés d'inscrire leurs enfants auprès du secrétariat de la Communauté de Communes du Perche - 28 bis rue Doullay à Nogent le Rotrou tél. 02 37 52 18 82, <u>avant le 1<sup>er</sup> juin 2013.</u>

Les parents dont les enfants sont scolarisés dans le secondaire sont priés de prendre contact avant le 12 juillet 2013 avec le secrétariat du Syndicat de transport à la Mairie de Margon.

### INFRASTRUCTURE - AMENAGEMENT - SECURITE

### **Travaux d'investissement 2013**

Un grand nombre de projets de travaux, et en particulier des travaux pour installer l'assainissement collectif à Chainville, ont fait l'objet de demandes de subventions.

A ce jour, seuls les travaux faisant l'objet d'une aide financière (subventions de l'Etat, du Conseil Général et du Syndicat électrique) pourront être réalisés en 2013.

Ces travaux d'investissement répondent tous à des besoins impératifs de mise aux normes, de sécurité, d'économie d'énergie et donc de réduction immédiate des charges de fonctionnement, indispensable pour la commune.

Les principaux travaux seront donc :

### • Amélioration de l'éclairage public :

Remplacement des lampes mercure de l'éclairage public par des lampes sodium (bourg de Trizay et chemin de Chainville).

### ■ Aménagement du Bâtiment - mairie – école – cantine :

- Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Remplacement de deux portes extérieures : école-mairie

#### Rénovation du bâtiment – La Fontaine :

- Réfection de la toiture (espace préau, cuisine et toilettes)
- Aménagement d'un columbarium au cimetière
- Rénovation de quelques équipements du gite rural et des salles communales
- Remplacement du matériel informatique et bureautique...

### ENTRETIEN – SALUBRITE – ENVIRONNEMENT

#### Travaux d'entretien des voies communales

Le fauchage et l'élagage des voies communales seront effectués par l'entreprise « Regouin » de Vaunoise (Orne), à la fin du mois de juin.

En outre, quelques petits travaux de réfection de voirie pourront être réalisés.

Nota : la collecte des ordures ménagères du jeudi 9 mai est reportée au samedi 11 mai.

### INFORMATION – COMMUNICATION

## Trizay: 3 évènements les 6 et 7 juillet

### 100 km du Perche:

La 4ème édition aura lieu le samedi 6 juillet au départ de Trizay à 10 heures.

Cette manifestation s'étend sur 17 communes et regroupera près de quatre cents concurrents venant de toute la France et de l'étranger (25, 50 et 100 km).

Les habitants de la commune qui souhaitent apporter leur aide à l'organisation de cette journée festive sont invités à prendre contact avec P. Bouhours – tél. 02 37 52 27 38.

#### Salon de l'écriture et des arts :

Ateliers d'écriture, expositions, rencontres... une quinzaine d'artistes, d'auteurs, d'éditeurs et de musiciens vous attendent à la cantine scolaire, les 6 et 7 juillet.

#### « Nuit des églises ».

Dans le cadre de la fête de la « nuit des églises » organisée dans toute la France, l'église de Trizay sera ouverte au public la nuit du 6 juillet : découverte et visite du patrimoine artistique et culturel, musiques religieuses.

#### Communauté de Communes du Perche

### Budget et taux d'imposition de la Communauté de communes de Perche pour 2013

Ci-dessous vous trouverez l'article que le maire a envoyé aux journaux « L'écho » et « L'action républicaine ». Cet article n'ayant malheureusement pas été publié, le maire tient à vous informer :

« Lors du dernier conseil communautaire de la communauté de communes du Perche, le 11 avril, j'ai voté contre le budget principal et contre l'augmentation des taxes.

Il me parait indispensable aujourd'hui que vos lecteurs soient informés des raisons qui m'ont poussé à ce vote. A plusieurs reprises, et lors du débat d'orientation budgétaire, je m'étais confié sur ce sujet au Président et Vice-présidents.

Sans remettre en cause les projets d'investissements de la communauté de communes, projets souhaitables pour l'ensemble des communes, il faut impérativement garder mesure.

Si je reconnais que la moyenne des recettes de fonctionnement du budget principal progresse peu depuis 2011, je constate que les dépenses de fonctionnement de ce budget principal ne cessent d'augmenter :

2011 = 3 087 000 euros 2012 = 3 201 000 euros 2013 = 3 326 000 euros

Dans la période actuelle, difficile pour tous, où tout le monde s'accorde pour dire que la maitrise des dépenses publiques doit être la priorité, je ne peux - en accord avec mon conseil municipal - voter un budget qui ne va pas dans ce sens.

Augmenter les taxes (habitation, foncier bâti et non bâti, CFE) de près de 10% pour équilibrer le budget principal n'est pas convenable cette année. Je vous en remercie.

Bertrand de Monicault, maire ».

#### Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif déclarées non-conforme

Si vous n'avez pas encore mis votre installation aux normes et si vous souhaitez d'une manière quasi certaine, réaliser les travaux prochainement, **vous devez impérativement** prendre contact avec les services de la communauté de communes qui se tiennent à votre disposition (tél. 02 37 52 18 82), pour vous guider dans la marche à suivre.

#### Bruit de voisinage

Rappel : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils sonores sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Ces travaux sont à effectuer :

- les jours ouvrables de : 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30,
- les samedis de : 9 heures à 12 heures de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de : 10 heures à 12 heures.

<u>Démarchage par téléphone ou au domicile</u> : Prudence et vigilance - il est rappelé que la mairie et le maire ne cautionnent aucun démarchage.

Secrétariat de la mairie : La mairie sera fermée le vendredi 10 mai 2013.

## CALENDRIER

Mercredi 8 mai 10 h30 : Cérémonie au Monument aux Morts

11 h : Remise de la carte électorale aux jeunes électeurs (salle de la Métairie)

Du jeudi 9 au samedi 11 mai : Percheval (Nogent le Rotrou)

Samedi 11 mai : Collecte des ordures ménagères

Mercredi 15 mai : Réunion Club du 3<sup>ème</sup> Age (salle de La Métairie)

Jeudi 23 mai : Repas annuel Club du 3<sup>ème</sup> Age

Jeudi 23 mai 18h30 Réunion à la Communauté de Communes (Maire)

Vendredi 24 mai : « Rencontre en chantant » à Vichères. (Enfants des écoles)

Samedi 25 mai : Randonnée nocturne (Comité des Fêtes)

Mardi 4 juin : Théâtre des écoles

Samedi 8 juin 18 h : Messe à l'église de Trizay

Dimanche 9 juin entre 14h10-14h30 (caravane environ 1heure avant):

Passage à Trizay de la course « Tour cycliste d'Eure et loir »

Mardi 11 juin : Théâtre des écoles

Mercredi 19 juin : Rassemblement du Club du 3<sup>ème</sup> âge (salle de la Métairie)

Vendredi 28 juin : Fête de fin d'année des écoles

Mercredi 3 juillet : école, garderie, cantine

Vendredi 5 juillet : fin d'année scolaire (fermeture de l'école, garderie et cantine)

Samedi 6 juillet : 100 km du Perche, Salon de l'écriture et des arts, Nuit des églises

Mercredi 17 juillet : Déjeuner champêtre du Club du 3<sup>ème</sup> âge (salle de la Fontaine)

Mardi 30 juillet (après-midi) : Balades en calèche à Trizay :

(Inscription à l'office du Tourisme de Nogent le Rotrou)